



# de la Turquie au social

## L'Enfance

- La Turquie travaille assidûment pour sauvegarder et améliorer les droits et le bien-être des enfants, une des responsabilités les plus importantes de l'humanité.
- La Fête des Enfants est célébrée le 23 avril depuis près de 8 décennies. Elle est devenue depuis 1979 un événement international avec la participation d'enfants venant des quatre coins de la planète.
- La Turquie a adhéré à la Convention relative aux droits de l'Enfant des Nations Unies, au Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et au Protocole facultatif concernant la participation des enfants aux conflits armés.
- En accord avec les objectifs du Sommet Mondial pour les Enfants, d'importantes mesures ont été prises en Turquie pour assurer la conformité avec les principes et les dispositions de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Un plan d'action national a été préparé.
- La Turquie applique avec succès depuis plus de 10 ans un projet conjoint de l'Organisation Internationale du Travail, du Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants et du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale pour l'abolition du travail des enfants.

## Les droits de l'Homme

- La Turquie est entièrement engagée à atteindre les standards les plus élevés de démocratie, d'État de droit et de promotion et protection des droits de l'Homme.
- La détermination de la Turquie a été démontrée par l'adoption des réformes constitutionnelles et législatives substantielles visant à aligner toutes ses lois - et leur mise en œuvre - avec les normes internationales en matière de droits et libertés fondamentaux. L'article 90 de la Constitution confère aux dispositions des traités internationaux concernant les droits et libertés fondamentaux la supériorité sur les dispositions contraires de la législation nationale.
- La Turquie a adhéré aux instruments internationaux essentiels dans le domaine des droits de l'Homme, dont les sept principaux traités sur les droits de l'Homme des Nations Unies. La Turquie maintient sa coopération avec les mécanismes de droits de l'Homme des Nations Unies y compris les organes créés par les traités et les procédures spéciales. Elle est l'un des 52 pays qui ont adressé une invitation permanente aux procédures spéciales thématiques.
- La Turquie a reconnu le droit de recours individuel à la Cour Européenne des Droits de l'Homme en 1987 et la juridiction obligatoire de la Cour en 1990.